

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES**  
du 27 novembre au 4 décembre 2014  
**Commission administrative paritaire académique**

**Agir pour nos métiers**  
**et pour le service public d'éducation**

**VOTEZ SNPI-FSU**



Les CAPA des IEN ont essentiellement deux compétences : elles vérifient et émettent un avis sur les listes transmises par le recteur concernant les propositions pour la hors-classe et pour la liste d'aptitude.

Au-delà, les réunions de CAPA sont l'occasion d'évoquer les difficultés que la profession rencontre à l'échelon académique dans l'exercice du métier.

**POSER LES PROBLÈMES**  
**QUE LA PROFESSION RENCONTRE**

Les élus du SNPI-FSU s'engagent à transmettre au recteur, dans le cadre des CAPA, les problèmes rencontrés par les inspecteurs au niveau académique.

Parmi les questions soulevées par les commissaires paritaires élus sur les listes présentées par le SNPI-FSU, on peut citer par exemple celles relatives aux frais de déplacement, au mode de répartition académique de la part variable de l'ICA, au paiement des indemnités d'examens ou de concours, etc...

Les élus au titre du SNPI-FSU s'engagent à rendre compte de l'exécution de leur mandat à l'ensemble de la profession.

**AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Les élus du SNPI se saisiront des CAPA pour alerter de la dégradation des conditions de travail et en témoigner des manifestations concrètes.

**RETROUVER LES FINALITÉS**  
**DE NOS MISSIONS**

Il est temps de recentrer le travail des inspecteurs sur leurs missions essentielles, celles de l'accompagnement des enseignants pour construire une école permettant une réussite égalitaire de tous les élèves. C'est pourquoi, dans le cadre des CAPA, les élus du SNPI dénonceront l'accumulation des tâches administratives.

**ÊTRE RECONNUS COMME**  
**DES ACTEURS RESPONSABLES**

Les élus du SNPI en CAPA défendront une conception du métier d'inspecteur qui ne se réduit pas à l'exécution de consignes, n'interdit pas les initiatives et reconnaît la valeur de l'expertise.

**CONTRE LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

**POUR UN RECENTRAGE DES MISSIONS SUR LE PÉDAGOGIQUE**

**POUR LA REVALORISATION,**  
**POUR LA FLUIDIFICATION DE L'AVANCEMENT**  
**POUR UNE VÉRITABLE RECONNAISSANCE DE NOS MISSIONS**

**POUR LA DÉFENSE D'UNE CONCEPTION PROGRESSISTE DE L'INSPECTION**

**VOTEZ SNPI-FSU**